



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des géosciences
et de l'environnement

**INSCRIPTION A L'EXAMEN PREALABLE
D'ADMISSION A LA FACULTE DES
GEOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Année académique 2018-2019

Titre :	<input type="checkbox"/> Madame	<input type="checkbox"/> Monsieur
Nom :	Prénom :
Adresse :	
NPA :	Localité :
N° de téléphone :	
E-mail :	Date de naissance :

Inscription pour la session d'examens 2019

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Institutions politiques des états modernes et de la Suisse
- Géographie humaine (ouvrage de base obligatoire + un ouvrage à choix) :

Ouvrage de base obligatoire :

CHARVET J.-P., SAVIGNON M. (dir.), Géographie humaine, Questions et enjeux du monde contemporain, A. Colin, Paris, 2011, 2^{ème} édition.

Choisir un ouvrage parmi ceux indiqués ci-dessous :

- G. DI MEO, Introduction à la géographie sociale, A. Colin, Paris, 2014.
- B. MERENNE-SCHOUMAKER, La localisation des industries : Enjeux et dynamiques, Presses Universitaire, Rennes, 2011.
- J.-P PAULET, Manuel de géographie urbaine, A. Colin, Paris, 2009.

Finance d'inscription

CHF 200.— à verser sur Banque cantonale vaudoise, IBAN CH17 0076 7000 T097 4090 5 SWIFT : BCVLCH2L
(communication : 2608010100 / 26080714 / 4330650 / 36033)

Le récépissé du bulletin de versement doit être joint à l'inscription.

Une réinscription après retrait ne donne pas lieu au paiement de la finance d'examen.
S'agit-il d'une réinscription après retrait ? Oui Non

Documents à fournir pour le dossier d'inscription

- un curriculum vitae complet ;
- une copie d'un ou des titres obtenus ;
- une copie du passeport ou de la carte d'identité ;
- une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais ;
- une lettre de motivation.

Le candidat sera convoqué aux examens par courrier électronique. Il devra se présenter aux examens selon l'horaire qui lui aura été communiqué.

Remarques éventuelles :

.....

.....

Date : Signature :

Attention : instructions importantes au verso !

INSTRUCTIONS IMPORTANTES

1. Une inscription incomplète ou contenant des indications erronées ne sera pas prise en considération.
2. Aucune inscription n'est reportée à une autre session. Une réinscription au moyen d'un nouveau formulaire est nécessaire.
3. Le formulaire d'inscription et ses annexes doivent être envoyés à :

Université de Lausanne
Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat - Secrétariat du bachelor
Quartier Mouline
Bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

4. Le formulaire d'inscription et ses annexes doivent être en possession dudit secrétariat (date du timbre postal faisant foi) au plus tard **le 17 mars 2019**.

5. Un retrait à la session d'examens n'est possible que par lettre à adresser à :

Université de Lausanne
Faculté des géosciences et de l'environnement
Décanat - Secrétariat du bachelor
Quartier Mouline
Bâtiment Géopolis
CH-1015 Lausanne

6. La demande de retrait doit être en possession dudit secrétariat (date du timbre postal faisant foi) au plus tard **le 31 mars 2019**.

Pour le surplus, merci de vous référer au « Règlement de l'examen préalable d'admission à la FGSE » et au document « Annexe à l'examen préalable d'admission » (www.unil.ch/gse > Administration > Règlements et plans d'études > Admission)

Les candidats doivent, en parallèle à leur inscription à l'examen préalable d'admission, demander leur immatriculation à l'Université de Lausanne. Pour plus de détails, voir le site Internet du Service des immatriculations et inscriptions de l'Université de Lausanne : www.unil.ch/immat